



En route vers l'objectif 1 du Canada

Pathway to Canada Target 1

Lettre au Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1 du Canada du Conseil consultatif des gouvernements locaux

7 décembre 2017

À l'attention de :

Coprésidents du Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1 du Canada

- Nadine Crookes, directrice, Agence Parcs Canada
- Scott Jones, directeur exécutif, Alberta Parks, Alberta

Madame et Monsieur,

Des représentants professionnels des administrations municipales et des gouvernements régionaux à l'échelle du pays ont été invités à présenter leurs commentaires au sujet de la contribution éventuelle des zones protégées locales au projet En route vers l'objectif 1. En réaction à cette occasion, le Conseil consultatif des gouvernements locaux a été mis sur pied grâce au soutien de l'Équipe de travail sur la mobilisation des gouvernements locaux, et les membres ont discuté de stratégies en vue d'améliorer la mobilisation des gouvernements locaux à l'égard de la protection de la biodiversité. Les recommandations figurant dans le document ci-joint sont présentées aux fins de leur examen par le Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1 du Canada. Il est à noter que ces recommandations illustrent les défis soulevés par les membres du Conseil consultatif des gouvernements locaux d'une perspective technique dans le cadre de la première étape et qu'elles n'ont pas été approuvées par les autorités municipales. Par conséquent, elles doivent être considérées comme une orientation vers une discussion détaillée avec les gouvernements locaux du pays.

Nous souhaiterions que ces recommandations soient analysées en vue de leur intégration possible dans le rapport de mars 2018 du Comité directeur national aux ministres. Le Conseil consultatif des gouvernements locaux reconnaît que les zones cruciales de la biodiversité du Canada se trouvent souvent dans les régions les plus peuplées du pays ou à proximité de celles-ci, que les aires naturelles et les espaces verts protégés permettent de stopper la perte de biodiversité et que ces espaces procurent divers services écosystémiques précieux à de nombreux Canadiens. De plus, il encourage le Comité directeur national à dédier quelques pages de son rapport aux gouvernements locaux et à leur contribution au projet En route vers l'objectif 1 du Canada.

Les recommandations reconnaissent fondamentalement que le Canada a maintenant la possibilité de préparer la voie non seulement en vue de respecter son engagement



En route vers l'objectif 1 du Canada Pathway to Canada Target 1

Lettre au Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1 du Canada du Conseil consultatif des gouvernements locaux

à atteindre les objectifs d'Aichi d'ici 2020, mais également en vue d'établir les relations nécessaires pour aller au-delà de ces objectifs. Sans le soutien des gouvernements locaux et autochtones, le Canada ne disposera toujours pas des mécanismes de gouvernance dont il a besoin pour accélérer l'établissement de zones protégées et les relier les unes aux autres à l'échelle du pays.

Nous sommes ravis de la possibilité qui nous est offerte de participer à cette importante initiative et nous vous souhaitons tout le succès voulu. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Cordialement,

Coprésidents du Conseil consultatif des gouvernements locaux

Joëlle Roy LeFrançois, Ville de Montréal, et Mike Walton, District régional de la capitale, Victoria



En route vers l'objectif 1 du Canada

Pathway to Canada Target 1

**Commentaires du Conseil consultatif des gouvernements locaux
pour le Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1**

Contexte

Commentaires des gouvernements locaux au sujet du rapport proposé de mars 2018 du Comité directeur national sur le projet En route vers l'objectif 1 du Canada à l'intention de Catherine McKenna (ministre de l'Environnement et du Changement climatique) et de Shannon Phillips (ministre de l'Environnement et des Parcs de l'Alberta)

Les représentants des pays réunis lors du Sommet de la Terre de 1992 ont affirmé que les gouvernements locaux étaient des partenaires importants dans le développement durable. Aujourd'hui, la majorité de la population mondiale est urbaine, et 80 % de la population canadienne vit en milieu urbain. Les forces motrices locales peuvent certainement constituer un atout en vue de l'atteinte des objectifs collectifs en matière de durabilité et de protection de la biodiversité dans le contexte mondial de la perte de la biodiversité et des changements climatiques.

Les gouvernements locaux s'engagent à dessein avec les citoyens locaux à un rythme et d'une façon qui les distinguent des gouvernements d'ordre supérieur. En collaboration avec les autres ordres de gouvernement, les administrations municipales du Canada illustrent les priorités quotidiennes de tous les Canadiens. Dans le même esprit, les zones protégées situées à l'intérieur des municipalités contribuent de manière importante à la santé et à la qualité de



En route vers l'objectif 1 du Canada

Pathway to Canada Target 1

Commentaires du Conseil consultatif des gouvernements locaux pour le Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1

vie de nombreux Canadiens, en plus de stimuler un intérêt à l'égard de la protection de la biodiversité pour les prochaines générations.

De nos jours, les pays signataires de la Convention sur la diversité biologique se mobilisent en vue de s'attaquer à la perte de la biodiversité par la protection de 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures ainsi que de 10 % des zones côtières et marines, tandis que les gouvernements locaux du Canada peuvent être considérés comme des participants et, au besoin, des chefs de file dans le cadre du projet En route vers l'objectif 1 du Canada. En collaboration avec les gouvernements autochtones, les gouvernements locaux établissent les assises d'une nouvelle approche axée sur la mise en place et la gestion de parcs et de zones protégées au Canada. Au moyen de la prise de décision commune au sein des administrations et à laquelle participent notamment les propriétaires de terres privées, les responsables de la conservation de la nature et les fiduciaires foncières, les gouvernements locaux sont bien placés pour établir les processus nécessaires en vue d'assurer un soutien à l'échelle locale en faveur de zones protégées et de parcs plus nombreux et reliés.

Au Canada, on constate une évolution des structures de gouvernance qui s'imposent en vue de l'établissement de réseaux liés et interconnectés de zones protégées. Les efforts déployés actuellement pour reconnaître les zones protégées et les zones de conservation autochtones, et pour mieux comprendre le rôle des gouvernements locaux en tant que partenaires



En route vers l'objectif 1 du Canada

Pathway to Canada Target 1

**Commentaires du Conseil consultatif des gouvernements locaux
pour le Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1**

essentiels de la réussite du projet En route vers l'objectif 1 du Canada ont entraîné la
présentation de la liste ci-dessous **des recommandations non classées par ordre de priorité**
ainsi que de certains points à approfondir.



En route vers l'objectif 1 du Canada

Pathway to Canada Target 1

Commentaires du Conseil consultatif des gouvernements locaux pour le Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1

Recommandations du Conseil consultatif des gouvernements locaux pour le Comité directeur national

1. Reconnaître l'importance de la contribution des gouvernements locaux en tenant compte de leur contexte particulier ainsi que l'importance des services écosystémiques fournis par les zones protégées locales.
2. Préciser auprès des gouvernements locaux les répercussions de la participation au projet En route vers l'objectif 1.
3. Confirmer la façon dont les zones protégées locales seront évaluées ainsi que leur contribution à l'atteinte de la cible de 17 % des zones terrestres et de 10 % des zones marines.
4. Reconnaître l'importance des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des parcs et des zones protégées en tant que points de contact pour les zones protégées, les espaces verts et les aires naturelles gérés par les gouvernements locaux.
5. Créer un secrétariat chargé d'assurer la coordination et le soutien nécessaires en vue de la mise sur pied d'un conseil consultatif pancanadien des gouvernements locaux composé de gestionnaires des parcs et des zones protégées de ces derniers.

Points à approfondir

6. Faire accepter les exigences techniques par les gouvernements locaux, notamment les exigences cartographiques nécessaires à une participation au processus En route vers l'objectif 1.
7. Accroître le budget des programmes de financement des infrastructures vertes et les budgets connexes du gouvernement fédéral de manière à ce qu'ils tiennent compte des parcs en tant qu'infrastructures vertes.



En route vers l'objectif 1 du Canada

Pathway to Canada Target 1

**Commentaires du Conseil consultatif des gouvernements locaux
pour le Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1**

- 1. Reconnaître l'importance de la contribution des gouvernements locaux en tenant compte de leur contexte particulier ainsi que l'importance des services écosystémiques fournis par les zones protégées locales.**

Étant donné que de nombreuses zones cruciales de la biodiversité du Canada se trouvent dans les régions peuplées du pays ou à proximité de celles-ci, là où le coût des terres est élevé et où la valeur de ces dernières ne cesse d'augmenter, les ententes visant à aider les gouvernements locaux à élaborer ou à accroître des stratégies d'acquisition de terres font immédiatement en sorte que ces terres sont soustraites à l'aménagement. Les gouvernements locaux peuvent agir rapidement pour acquérir ou soustraire à l'aménagement des terres aux fins de la conservation d'aires naturelles qui seront protégées par l'intermédiaire de règlements administratifs, de mesures de planification de la gestion et de politiques.

- 2. Préciser auprès des gouvernements locaux les répercussions de la participation au projet En route vers l'objectif 1.**

Les gouvernements locaux se méfient des mesures accrues de production de rapports et de surveillance des autorités de l'extérieur. Des précisions devront être données aux représentants élus locaux au sujet d'enjeux comme les compétences gouvernementales, la prise de décision, le ressourcement et la valeur pour les résidents locaux. Il est essentiel de disposer d'espaces verts protégés et d'aires naturelles à l'échelle locale pour assurer



En route vers l'objectif 1 du Canada

Pathway to Canada Target 1

**Commentaires du Conseil consultatif des gouvernements locaux
pour le Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1**

le rapprochement de la nature et des Canadiens. En effet, la proximité de ces espaces et aires par rapport aux grandes villes du Canada, et leur existence au sein de celles-ci, mettent déjà les résidents à l'avant-garde d'une prise de conscience à l'égard de la conservation au Canada. Le projet En route vers l'objectif 1, parallèlement avec l'engagement des gouvernements locaux à procurer des espaces verts, des sentiers et des réseaux de zones protégées au sein de leur administration municipale, permet d'accroître le soutien à l'égard de l'augmentation du nombre de zones protégées au Canada.

3. Confirmer la façon dont les zones protégées locales seront évaluées ainsi que leur contribution à l'atteinte de la cible de 17 % des zones terrestres et de 10 % des zones marines.

Cette mesure aide les gouvernements locaux à savoir combien de temps, d'argent et de ressources humaines à consacrer à la participation au projet En route vers l'objectif 1.

4. Reconnaître l'importance des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des parcs et des zones protégées en tant que points de contact pour les zones protégées, les espaces verts et les aires naturelles gérés par les gouvernements locaux.

Cette mesure fait en sorte que les connaissances communes et déjà acquises ouvrent la voie aux discussions. On a tendance à comprendre et à distinguer les objectifs, les mandats et les



En route vers l'objectif 1 du Canada

Pathway to Canada Target 1

**Commentaires du Conseil consultatif des gouvernements locaux
pour le Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1**

priorités propres aux réseaux de parcs périurbains et urbains, et ceux propres aux parcs et aux zones protégées gérés par les organismes et les gouvernements.

5. Créer un secrétariat chargé d'assurer la coordination et le soutien nécessaires en vue de la mise sur pied d'un conseil consultatif pancanadien des gouvernements locaux composé de gestionnaires des parcs et des zones protégées de ces derniers.

Cette recommandation principale reconnaît la nécessité de disposer d'un organisme de coordination qui pourra faciliter et exécuter les initiatives requises. De nombreux gouvernements locaux bénéficieront d'un rapprochement avec l'expertise des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des parcs et des zones protégées. Le secrétariat devra prendre des mesures de dotation pour aborder les enjeux de l'élaboration de politiques, de l'établissement d'un inventaire biologique, de la conception de programmes de sciences sociales, du système d'information géographique (SIG) et de l'efficacité de la gestion des zones protégées.

6. Faire accepter par les gouvernements locaux les exigences cartographiques nécessaires à intégrer aux objectifs du projet En route vers l'objectif 1.

La capacité, la technologie, l'équipement et la compatibilité nécessiteront un examen minutieux. De nombreux gouvernements locaux ont une capacité restreinte en matière de SIG.



En route vers l'objectif 1 du Canada

Pathway to Canada Target 1

**Commentaires du Conseil consultatif des gouvernements locaux
pour le Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1**

7. Accroître le budget des programmes de financement des infrastructures vertes et les budgets connexes du gouvernement fédéral de manière à ce qu'ils tiennent compte des parcs en tant qu'infrastructures vertes.

Les réseaux locaux de parcs et de zones protégées, leur création, leur établissement, leur gestion et leur entretien rendent les municipalités moins vulnérables aux changements climatiques, réduisent l'incertitude et contribuent à stopper la perte de biodiversité. Il faut préparer la voie pour que les réseaux de parcs périurbains et urbains puissent être admissibles à un financement en vue de la mise en place de programmes dans les domaines de l'interprétation, des sciences sociales et naturelles ainsi que des installations et des sentiers. Les municipalités pourront ainsi partager les coûts liés au renforcement des capacités afin de gérer et d'exploiter efficacement les parcs locaux et leurs réseaux.

Le projet En route vers l'objectif 1 du Canada permet de changer le discours au Canada concernant l'importance des parcs et des zones protégées pour l'ensemble des infrastructures vertes qui procurent des aménagements d'usage collectif et fournissent des services écosystémiques. Grâce au rôle de chef de file du Canada, la discussion peut en être une où les zones protégées et les zones de conservation autochtones, et les réseaux d'espaces verts et d'aires naturelles gérés par les gouvernements locaux, sont considérés comme relevant d'une approche descendante et ascendante pertinente en matière de



En route vers l'objectif 1 du Canada

Pathway to Canada Target 1

**Commentaires du Conseil consultatif des gouvernements locaux
pour le Comité directeur national du projet En route vers l'objectif 1**

partage du pouvoir et de prise de décision. Cette nouvelle approche s'appuie sur une éthique de conservation typiquement canadienne; en effet, elle assure la protection de la biodiversité, elle considère que les zones protégées constituent un dossier important qui favorise le rapprochement avec les Autochtones et elle inspire l'établissement de parcs plus nombreux, plus grands et liés entre eux, dont une partie pourrait également contribuer à la protection de la biodiversité dans le cadre du projet En route vers l'objectif 1.



En route vers l'objectif 1 du Canada Pathway to Canada Target 1

Membres du Conseil consultatif des gouvernements locaux

Joëlle Roy LeFrançois, M.Sc. Env., B.A. Sociologie
Conseillère en aménagement
Division Biodiversité urbaine
Gestion des parcs et de la biodiversité
Service des grands parcs, du verdissement et du
Mont-Royal
Ville de Montréal
801, rue Brennan, 4^e étage, Montréal (Québec)
H3C 0G4
Tél. : 514-872-1473
joelle.roy-lefrancois@ville.montreal.qc.ca

Mike Walton, Ph. D.
Conseiller principal, Parcs régionaux
District régional de la capitale
490, avenue Atkins
Victoria (C.-B.) V9B 2Z8
Tél. : 250-360-3340
mwalton@crd.bc.ca

Catherine Shier M.Sc., P. Biol.
Planificatrice écologique principale,
Urban Analysis Section
Urban Form and Corporate Strategic Development
City Planning
Ville d'Edmonton
7^e étage, 10111 – 104, avenue N.-O., Edmonton
(Alberta) T5J 0J4
Tél. : 780-442-4531
catherine.shier@edmonton.ca

Dana Hawkins Planificatrice
District de Tofino
150, rue Second, Tofino (C.-B.)
Tél. : 250-725-3229, poste 703
dhawkins@tofino.ca

Richard Harvey LPP, MCIP
Gestionnaire, Politique et planification
Parks and Recreation
Municipalité régionale d'Halifax
C.P. 1749
Halifax (N.-É.) B3J 3A5
Tél. : 902-476-5822
harveyri@halifax.ca

Dave Hutchings
Directeur, Parks Division
Community Services Department
Ville de Saskatoon
419 – 202, 4^e Avenue
North Saskatoon (Saskatchewan) S7K OK1
Tél. : 306-975-3361
Courriel : Dave.Hutchings@Saskatoon.ca

Genevieve Russell
Gestionnaire des projets spéciaux
Environmental and Corporate Initiatives Division
Corporate Performance Department
Ville de Saskatoon
419 – 202, 4^e Avenue North
Saskatoon (Saskatchewan) S7K OK1
Tél. : 306-986-1686
Genevieve.Russell@Saskatoon.ca

Tony Iacobelli, M.Sc., MCIP, RPP Gestionnaire
de la durabilité de l'environnement
Policy Planning and Environmental
Sustainability
Ville de Vaughan
2141, promenade Major Mackenzie, Vaughan
(Ontario) L6A 1T1
Tél. : 905-832-8585, poste 8630
tony.iacobelli@vaughan.ca

Chris Manderson
Chef de la conservation urbaine – Parcs
Ville de Calgary
54 – 7^e étage, Édifice public de Calgary
205 – 8^e Avenue SE
Calgary (Alberta) T2P 2M5
Tél. : 403-268-5212
chris.manderson@calgary.ca



En route vers l'objectif 1 du Canada Pathway to Canada Target 1

Stephen Monet, Ph. D., OALA, MCIP, RPP
Gestionnaire, Planification
environnementale
Initiatives Ville du Grand Sudbury
200, rue Brady
C.P. 5000, succursale A
Sudbury (Ontario) P3A 5P3
Tél. : 705-674-4455, poste 4297
stephen.monet@greatersudbury.ca

Todd Cashin
Gestionnaire et directeur adjoint de
l'approbation Suburban & Rural Planning
Ville de Kelowna
1435, rue Water
Kelowna (C.-B.) V1Y 1J4
Tél. : 250-469-8470
tcashin@kelowna.ca

Daniel Hodder Directeur
Gestion des parcs et de la biodiversité
Service des grands parcs, du verdissement et du
Mont-Royal
Ville de Montréal
801, rue Brennan, 4^e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4
Tél. : 514-872-1712
dhodder@ville.montreal.qc.ca

Ewa Jackson
Gestionnaire – ICLEI Canada
204 – 401, rue Richmond O.
Toronto (Ontario) M5V 3A8
Tél. : 647-728-4308
ewa.jackson@iclei.org



En route vers l'objectif 1 du Canada Pathway to Canada Target 1

Membres de l'Équipe de travail sur la mobilisation des gouvernements locaux

Murray Kopp
Directeur – Parks Services Department
Président – Canadian Parks & Recreation
Association Task Group
1450, route K.L.O.
Kelowna (C.-B.) V1W 3Z4
Tél. : 250-469-6209
Murray.Kopp@cord.bc.ca

Lynn Campbell
Biologiste des espèces en péril
Ministère de l'Environnement et de la
Stratégie sur les changements climatiques
C.P. 9338, succ. PROV GOVT
Victoria (C.-B.) V8W 9M1
Tél. : 778-698-4421
Lynn.Campbell@gov.bc.ca

Carley Coccola
Conseillère principale en politiques
Ministère de l'Environnement et de la
Stratégie sur les changements climatiques
C.P. 9338, succ. PROV GOVT
Victoria (C.-B.) V8W 9M1
Tél. : 250-387-5757
Carley.Coccola@gov.bc.ca

Wendy Proudfoot
Spécialiste en SIG
Parks Conservation and Recreation
Planning Environment and Parks
3^e étage, Place Oxbridge 9820 – 106^e Rue
Edmonton (Alberta) T5K 2J6
Tél. : 780-427-3524
wendy.proudfoot@gov.ab.ca

Kate Churchill
Planificatrice principale des parcs
Parks Conservation and Recreation Planning
Environment and Parks
3^e étage, Place Oxbridge 9820 – 106^e Rue
Edmonton (Alberta) T5K 2J6
Tél. : 780-427-3132
kate.churchill@gov.ab.ca

Rob Davis
Gestionnaire, Section des zones protégées
Direction des politiques de conservation des
richesses naturelles
Ministère des Richesses naturelles et des
Forêts de l'Ontario
300, rue Water, étage 6S
Peterborough (Ontario) K9J 8M5
Tél. : 705-755-1730
Rob.Davis@ontario.ca

Ala Boyd
Gestionnaire, Section du patrimoine naturel
Direction des politiques de conservation des
richesses naturelles
Ministère des Richesses naturelles et des
Forêts de l'Ontario
300, rue Water, étage 6S
Peterborough (Ontario) K9J 8M5
Tél. : 705-755-5088
ala.boyd@ontario.ca

Lindsay Noyes
Conseillère en programmes de conservation
Direction des politiques de conservation des
richesses naturelles
Ministère des Richesses naturelles et des
Forêts de l'Ontario
300, rue Water, étage 6S
Peterborough (Ontario) K9J 8M5
Tél. : 705-755-2902
Lindsay.Noyes@ontario.ca



En route vers l'objectif 1 du Canada

Pathway to Canada Target 1

Melissa Rose
Écologiste paysagiste et du patrimoine naturel
Ministère des Richesses naturelles et des Forêts
de l'Ontario
300, rue Water, étage 6S
Peterborough (Ontario) K9J 8M5
Tél. : 705-755-5969
melissa.rose@ontario.ca

Amy Clarke
Gestionnaire de projet
Secrétariat En route pour l'objectif 1 du
Canada
Direction de la conservation des ressources
naturelles
Parcs Canada
C.P. 350
Revelstoke (C.-B) V0E 2S0
Tel: 250-837-7528
amy.clarke@pc.gc.ca

Andrea McNeil
Conseillère, Secrétariat En route pour l'objectif 1
du Canada
Direction de la conservation des ressources
naturelles
Parcs Canada 30, rue Victoria
Gatineau (Québec) J8X 0B3
Tél. : 819-420-9869
andrea.mcneil@pc.gc.c